



Ministère des solidarités et de la santé  
Ministère du travail  
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Ministère des sports

## **Avis relatif au recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale**

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, un recrutement de personnes en situation de handicap est prévu au titre de l'année 2019 dans le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale.

Le nombre total de places offertes au recrutement est fixé à 4.

### **Conditions d'accès :**

- être bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'article L. 5212-2 du code du travail,
- être titulaire d'une licence (BAC+3), ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes,
- être apte à l'exercice des fonctions,
- ne pas avoir la qualité de fonctionnaire.

### **Modalités d'inscription :**

Les inscriptions seront ouvertes du **3 mai au 3 juillet 2019**. Pour s'inscrire, les candidats devront constituer un dossier de candidature complété et signé (toutes les rubriques doivent être renseignées) accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (Ex : RQTH, ...);
- une copie des diplômes obtenus ;
- un certificat médical de compatibilité du handicap avec l'emploi postulé.

Le dossier de candidature est à établir en un seul exemplaire recto/verso et agrafé par la voie postale en pli suivi ou en recommandé avec accusé de réception, et à transmettre accompagné des pièces justificatives au plus tard le **3 juillet 2019 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Ministères chargés des affaires sociales**  
Direction des ressources humaines  
Bureau du recrutement – SD1C  
IASS 2019 (voie contractuelle)  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et une fiche descriptive de poste sont téléchargeables sur le site internet des ministères chargés des affaires sociales à l'adresse suivante : <http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/calendrier-et-modalites-d-inscription/article/modalites-d-inscription>

### **La nature et déroulement de la sélection :**

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du mois de septembre 2019.

La liste des candidats déclarés aptes au recrutement à l'issue de l'entretien sera publiée au plus tard à la fin du mois de septembre 2019 à l'adresse suivante : <http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/resultats-composition-des-jurys-rapports-des-jurys-statistiques/>